

MUNICIPALITÉ DE TASCHEREAU  
SÉANCE RÉGULIÈRE DU 15 NOVEMBRE 2021  
À LA SALLE 90 DU CENTRE RÉCRÉATIF

À une séance régulière du Conseil, tenue à la salle 90 du Centre récréatif à 19h31, sont présents:

Séance régulière du 15 novembre 2021	M. Michaël Otis, maire,	
	M. Mathieu Cloutier	M. Zacharie Cloutier-Julien
	M. Henri Lampron	M. Julien Chalifoux
	M. Patrick Landry	Mme Louise Paquin Bédard

Est aussi présente: Mme Fanny Veilleux, directrice générale adjointe.

Ouverture                      Sous la présidence du maire, M. Michaël Otis et formant quorum, à 19h31, M. Michaël Otis, maire, déclare l'ouverture de la séance, il souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture,
- 2- Acceptation de l'ordre du jour,
- 3- Acceptation et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 4 octobre 2021
- 4- Correspondance,
- 5- Comptes à payer,
- 6- Situation financière,
- 7- Période de questions,
- 8- Rapport du maire,
- 9- Rapport lots intra municipaux,
- 10- Autres rapports
- 11- Comptes de taxes par courriel
- 12- Déchiqueteuse
- 13- Dérogation mineure 460 chemin du Quai Fédéral
- 14- Gratuité location salle école et organisme Taschereau
- 15- Résolution PADF
- 16- Entente Croix-rouge
- 17- Avenant d'ingénierie SNC Lavalin
- 18- Appui coupure en santé
- 19- Demande de commandite Noël des enfants
- 20- Maire suppléant
- 21- Signataire caisse
- 22- Église Taschereau
- 23- Budget OMH
- 24- Piste cyclable
- 25- Rencontre contracteur
- 26- Embellissement concours Noël
- 27- Calendrier des séances du conseil 2022
- 28- Période de questions

## 29-Fermeture

- Rés. #5650-11-21  
Ordre du jour : Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté et qu'il demeure ouvert afin d'y ajouter des items, s'il y a lieu.  
Adoptée.
- Rés. #5651-11-21  
Procès-verbal : Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 4 octobre 2021  
Adoptée.
- Correspondances
- 1- CN : retraite de M. Jean-Jacques Ruest, PDG
  - 2- Kalitec : Nouveau modèle de silhouette
  - 3- CN : Nomination de Mme Jo-Ann dePass Olsovsky à son conseil d'administration
  - 4- Recyc-Québec : Compensation de 23 876.20 pour 2021
- Rés. #5652-11-21  
Comptes à payer : Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement d'accepter les comptes à payer pour le mois d'octobre 2021, au montant de 71 220.16\$ (ch# C2100350 à C2100392), au montant de 23 911.10\$ (ch# M210182 à M210200), pour les lots intra municipaux au montant de 16 064.40\$ (ch#M0210006) ainsi que la liste de paie au montant de 23 322.93\$ (ch.# D2100254 à D2100299) et que la municipalité a les crédits disponibles pour ces dépenses.  
Adoptée.
- Rés. #5653-11-21  
Situation financière : Il est proposé par M. Mathieu Cloutier et résolu unanimement d'accepter la situation financière d'octobre 2021.  
Adoptée.
- Période de questions :
- M. Pierre Paul mentionne qu'il serait intéressant de publier les ordres du jour d'avance pour les citoyens soit au courant des sujets discutés. Nous lui mentionnons que c'était déjà dans nos projets.
- M. Paul nous demande aussi, s'il serait possible de connaître les projets du nouveau conseil. Nous lui mentionnons que cela sera fait dès que possible.
- Mme Johanne Lampron s'il y a une loi ou un règlement qui nous oblige à afficher les postes à pourvoir au sein de la Municipalité. Nous lui répondons que non, elle nous suggère de toujours afficher les postes.
- Mme Lampron nous demande aussi s'il y a possibilité de consulter la liste des comptes à payer. Nous lui mentionnons que selon oui, mais nous allons valider avec le Ministère des Affaires municipales.
- Rapport du Maire
- L'horaire des séances du conseil sera un peu différent des années passées mais le calendrier sera publié et un rappel sera fait via notre page Facebook. Aussi, il y aura 2 de ces séances qui se tiendront dans le secteur Laferté, les dates restent à déterminer.
- Il y aura aussi un mot du maire dans le bavard à intervalle régulier.
- Rapport lots intra municipaux
- Un plan des coupes prévues pour l'hiver 2021-2022 dans le secteur de la Baie-Rosanette sur nos lots épars est consultable au bureau.

- Autres rapports Mme Fanny Veilleux explique les divers dossiers municipaux dans lesquels les conseillers peuvent s’impliquer.
- Elle nous mentionne également que nous avons accès à 2 programmes de subventions pour les bâtiments municipaux.
- Aussi, elle annonce que la rampe d’accès pour les personnes à mobilité réduite est maintenant terminée au Musée du Magasin général D. Montreuil.
- Rés. #5654-11-21 Il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard et résolu unanimement d’offrir la  
Compte de taxes par possibilité aux citoyens de recevoir leur compte de taxes annuel par courriel et ce  
courriel sur inscription et sur une base volontaire.  
Adoptée
- Rés. #5655-11-21 Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu unanimement de procéder à l’achat  
Déchiqueteuse d’une déchiqueteuse pour le bureau au montant de 477.40\$ plus les taxes  
applicables.  
Adoptée
- Res. #5656-11-21 Il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard et résolu unanimement d’accorder  
Dérogation mineure une dérogation mineure pour le 460 chemin du Quai-Fédéral quant aux  
460 ch. Quai-Fédéral irrégularités suivantes :  
-L’emplacement du hangar à bois et de 3 remises.  
-L’emplacement du puits.  
-Les dimensions et la superficie de la propriété.  
  
Adoptée
- Rés. #5657-11-21 Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu unanimement que les demandes de  
Gratuité location prêt de salle fait par l’école Bellefeuille Pavillon Taschereau et les organismes à  
salle école et but non-lucratifs de Taschereau soit automatiquement acceptée et gratuite. Aussi,  
organisme de pour l’école Bellefeuille pavillon Taschereau, la patinoire sera également  
Taschereau gratuite.  
Adoptée
- Rés. #5658-11-21 ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles met à la disposition  
Résolution PADF des organismes et des individus un programme de subvention intitulé Programme  
d’aménagement durable des forêts;
- ATTENDU QUE la Municipalité de Taschereau désire bénéficier de ce  
programme;
- ATTENDU QUE le projet demandé est PADF Taschereau 2021;
- ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en  
vigueur sur le territoire de la municipalité;
- ATTENDU QUE la municipalité de Taschereau est favorable à ce projet;
- EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Louise Paquin Bédard, appuyé  
par M. Henri Lampron, il est résolu unanimement de déposer le projet PADF

Taschereau 2021 dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts. Il est également résolu d'autoriser M. Michaël Otis à signer la documentation relative au projet.  
Adoptée

Rés. #5659-11-21  
Entente Croix-rouge  
Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu unanimement d'accepter l'entente avec la Croix-Rouge signée par M. Lucien Côté en octobre 2021.  
Adoptée

Rés. #5660-11-21  
Avenant d'ingénierie  
SNC Lavalin  
Stavibel Inc  
Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement d'accepter l'avenant d'ingénierie tel que présenté par SNC Lavalin Stavibel Inc. dans le cadre du programme TECQ pour le rallongement du réseau d'égout sur les rues Pinard et Bélanger.  
Adopté

Rés. #5661-11-21  
Appui pour coupure  
en santé  
**ATTENDU QUE** le CISSSAT a annoncé des coupures de services draconiennes prenant effet le 18 octobre 2021 sur tout son territoire, et que les plus importantes coupures se situent en Abitibi-Ouest notamment:

- Fermeture des 2 lits de pédiatrie. Les enfants seront dorénavant systématiquement hospitalisés à Rouyn-Noranda, à une heure de route.
- Fermeture de 15 des 30 lits de courte durée, alors que 23.5 patients ont été hospitalisés en moyenne chaque jour depuis 5 ans.
- Fermeture de 2 des 4 lits de soins intensifs, et fusion des 2 lits restants avec l'urgence, alors que 2.7 lits ont été utilisés en moyenne chaque jour depuis 5 ans.
- Fermeture de 3 des 8 lits en santé mentale.

**ATTENDU QUE** selon le plus récent Portrait de la santé de la population d'Abitibi-Ouest publié en 2021 par le CISSSAT, l'Abitibi-Ouest présente une population nettement plus vulnérable que les autres régions, notamment :

- Espérance de vie inférieure de presque 2 ans à la moyenne québécoise, alors que l'écart n'était que de 1 an en 1994.
- Vieillessement qui s'accélère.
- Proportion plus élevée de clientèle vulnérable (familles monoparentales, personnes faiblement scolarisées, familles à faible revenu).
- À la maternelle, près de 4 enfants sur 10 sont vulnérables.
- Taux de traumatisme non intentionnel nettement supérieur au reste du Québec.
- Taux de signalement à la DPJ supérieur à ceux du Québec.

**ATTENDU QUE** dans ce contexte, il nous est très difficile de comprendre que les coupures annoncées par le CISSSAT soient particulièrement ciblées en

Abitibi-Ouest.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard et résolu unanimement de demander au CISSSAT de suspendre l'application des coupures proposées et de plutôt travailler sur un plan d'action concret pour s'attaquer aux causes profondes de la situation actuelle, plan qui pourrait inclure par exemple;

- Nomination d'un gestionnaire local.
- Gestion locale des horaires.
- Factions de 12 heures et autres aménagements favorables à l'élimination du Temps Supplémentaire Obligatoire. Les exemples abondent au Québec pour témoigner de l'efficacité de cette mesure.
- Formation d'un comité local de recrutement multidisciplinaire.
- Discussions avec la Fondation Dr Jacques Paradis pour la mise en place d'incitatifs financiers au recrutement d'infirmières.

Adoptée

Rés. #5662-11-21  
Demande de  
commandite Noël  
des enfants

Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement de donner 500\$ pour le Noël des enfants de Taschereau.  
Adoptée

Rés. #5663-11-21  
Maire suppléant

Il est proposé par M. Julien Chalifoux et appuyé par M. Patrick Landry et résolu unanimement de nommer Mme Louise Paquin Bédard comme mairesse suppléante et agira comme substitut au maire pour les assemblées de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest ainsi qu'aux autres obligations du maire.  
Adoptée

Rés. #5664-11-21  
Signataire caisse

Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement que M. Michaël Otis, Mme Louise Paquin Bédard, Mme Fanny Veilleux et Mme Chantal Martel soient les signataires à partir de maintenant, pour les comptes 350158 et 355443 de la Caisse Desjardins d'Abitibi-Ouest.  
Adoptée

Église Taschereau

M. Michaël Otis, maire, nous informe que la Fabrique de Taschereau est en situation financière précaire et que nous devons discuter des possibilités pour garder notre église.

Rés. #5665-11-21  
Budget révisé OMH

Il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard et résolu unanimement d'accepter le budget révisé 2021 de l'Office municipale d'habitation tel que présenté.  
Adoptée

Rés. #5666-11-21  
Rapport piste  
cyclable

Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement d'accepter le rapport des travaux effectué sur la piste cyclable pour l'année 2021 et de nommer Mme Fanny Veilleux signataire pour la reddition de compte au programme Véloce III et à la MRC.

## Adopté

Rencontre avec les entrepreneurs et contracteur de la Municipalité

Il est suggéré par Mme Louise Paquin Bédard de planifier une rencontre avec tous les entrepreneurs et les contracteurs de notre Municipalité. Ainsi nous leur ferons part de nos intentions pour ce nouveau mandat qui commence et aussi, entendre leur suggestions et commentaires.

Rés. #5667-11-21  
Embellissement concours Noël

Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien, appuyé par M. Mathieu Cloutier et résolu unanimement d'accorder un montant de 400\$ au comité d'embellissement pour les prix du Concours de décoration de Noël 2021. Il est aussi accepter de demander à M. Jean-Pierre Bergeron de nous faire un estimation des coûts pour la fabrication de rond avec crochet pour changer un mât de drapeau en sapin.  
Adoptée

Rés. #5668-11-21  
Calendrier des séances du conseil 2022

Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement d'accepter le calendrier des séances du conseil pour l'année 2022 comme suit :

Mercredi 5 janvier 2022  
Mardi 1 février 2022  
Mardi 1 mars 2022  
Lundi 11 avril 2022  
Lundi 9 mai 2022  
Lundi 6 juin 2022  
Lundi 4 juillet 2022  
Lundi 1 août 2022  
Lundi 12 septembre 2022  
Lundi 10 octobre 2022  
Lundi 7 novembre 2022  
Lundi 5 décembre 2022

2 séances se tiendront dans le secteur Laferté. Les dates sont à déterminer.

Adoptée

Période de question

Aucune question

Rés. #5669-11-21  
Fermeture

Considérant que l'ordre du jour est épuisé,  
Il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard et résolu unanimement à 21H56 de procéder à la fermeture de la séance du conseil.  
Adoptée.

---

Michaël Otis,  
Maire.

---

Fanny Veilleux  
Dir. gén. adj., Secrétaire-trésorière adjointe.